

7 « Objectif 2025 : cap sur la croissance bleue » : une charte nationale pour l'économie française du transport et des services maritimes

COMMUNIQUE DE PRESSE

A PARIS, LE 4 AVRIL 2017

A l'occasion de son assemblée générale qui s'est tenue ce jour, Armateurs de France a présenté son document stratégique, « Objectif 2025 : cap sur la croissance bleue », décliné en version print et web (www.marinemarchande2025.com). Parce qu'une flotte sous pavillon français est indispensable à l'indépendance stratégique et au rayonnement économique de la France, Armateurs de France propose une charte nationale pour l'économie française du transport et des services maritimes.

TRANSPORTS ET SERVICES MARITIMES, PILIERS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

- ✚ L'économie du transport et des services maritimes représente **plus de 100.000 emplois directs et indirects en France** : 22.000 emplois directs (navigants et sédentaires), 80.000 emplois indirects (agents maritimes, assureurs, sociétés de classification, etc.).
- ✚ Le transport maritime assure près de **90% des échanges mondiaux, 60% du transport intra-européen et 78% des importations françaises.**

UNE AMBITION NATIONALE EN 6 AXES

- ✚ **Promouvoir le « made in France » maritime** autour d'une logique de filière industrielle
- ✚ **« Libérer » le statut fiscal et social du marin français**
- ✚ **Moderniser le cadre fiscal** pour favoriser l'investissement et renouveler la flotte
- ✚ **Assurer le rayonnement de la France** au niveau international et européen
- ✚ **Valoriser l'engagement international et social du shipping français**, et en faire un véritable avantage comparatif face à nos concurrents
- ✚ **Renforcer la sécurité et la sûreté** des navires sous pavillon français

10 MESURES POUR Doter la France d'une politique industrielle volontariste, développer sa flotte et l'emploi maritime

1. Créer une **flotte stratégique** et encourager la mise en place de **filières industrielles**.
2. Adapter les **dispositifs de soutien à l'investissement**, grâce à une garantie publique ou un incitateur fiscal pour une flotte pérenne, un pavillon et un marché de l'emploi attractifs.
3. Favoriser la **mobilité du marin français** en réformant son statut fiscal et social.
4. **Moderniser le droit du travail maritime**, en organisant mieux le temps de travail et de repos à bord.
5. Faire de la France un **leader au sein des organisations internationales et européennes**.
6. Lancer un processus de réflexion sur un **pavillon européen**.
7. Adopter des **objectifs de réduction des émissions de CO2 du shipping** (-30% en 2030), ainsi que les outils techniques et réglementaires appropriés.
8. Adopter un **plan de transition énergétique** du transport maritime, notamment vers le Gaz naturel liquéfié (GNL).
9. **Développer les services en mer**, afin de promouvoir une filière d'activités à haute valeur ajoutée.
10. Mobiliser la communauté internationale pour **prévenir les actes de piraterie et de terrorisme contre les navires**

TEMOIGNAGES



Jean-Marc ROUÉ,
Président d'Armateurs
de France

« Notre industrie est stratégique car elle est au cœur de compétences qui irriguent l'ensemble de l'économie maritime : courtiers, avocats, banques, clusters, etc. Instaurer une logique de filière est un prolongement logique et indispensable à la vitalité et à l'indépendance de l'économie française. Pour cela, l'industrie des transports et services maritimes a plus que jamais besoin d'outils de financement dédiés à la compétitivité, en complément de ce qui existe déjà. Sans financements performants, pas de navires. Sans navires, pas de marins. La flotte française doit se renouveler constamment, afin de rester jeune et moderne au bénéfice de l'emploi et de son impact sur l'environnement. »



Marc ETCHEBERRY,
Président suppléant
d'Armateurs de France

« Développer une flotte de commerce sous pavillon français constitue un atout pour notre pays à de multiples niveaux : pour assurer l'indépendance des approvisionnements de la Nation et son rayonnement à l'international, pour une meilleure protection de l'environnement et une plus grande sécurité de la navigation, pour la richesse générée pour l'économie nationale. »



Fernand BOZZONI,
Trésorier d'Armateurs
de France

« La réduction de l'empreinte CO2 du transport maritime est un souci constant de notre organisation. Depuis longtemps, Armateurs de France s'est ainsi engagé à réduire les émissions de CO2 de la flotte française. Les armateurs français ont parié sur la qualité, la sécurité et l'efficacité énergétique de leur offre de transport. L'objectif est d'accompagner leur transition énergétique pour accroître l'avantage comparatif du pavillon français. »

Contact presse :
Pasquine ALBERTINI
p-albertini@armateursdefrance.org
01.53.89.52.42/06.24.35.45.43

Retrouvez « Objectif 2025 : cap sur la croissance bleue » sur le site dédié

www.marinemarchande2025.com